

COMPTE-RENDU du Conseil de la Vie Social du jeudi 24 septembre 2020

Présents : Mlle AUBERT, Mmes BRANCHE, GRISSOLANGE, THOVISTE, POINSON, Mr VAUZEILLES (représentants les résidents) ;

Mme MEALIER, Mr NIGGLI (représentants les familles) ;

Mr MOSNIER (représentant le personnel) ;

Mr FONLUPT, directeur, participe également à la réunion.

Excusés : Mmes MALHIÈRE, Mrs NEBOUT (représentants les familles)

Mme BAUDET-POMMEL et Mr THOMAS (représentants le CA de l'association gestionnaire)

- Approbation du compte rendu de la réunion du 05/10/2019 :

Le compte rendu est relu et adopté à l'unanimité des personnes présentes

- Retour sur la crise et les décès liés au COVID :

Mr FONLUPT revient sur les évènements qui ont cruellement frappés notre établissement au printemps, et notamment dans la semaine de Pâques, avec l'arrivée du virus dans notre établissement fin mars, un nombre important de résidents qui ont été malade (31 résidents testés positifs le 15 avril) et aussi le nombre important de résidents qui sont décédés pendant cette période de 7 semaines entre le 9 avril et le 24 mai (17 résidents).

La parole est donnée aux résidents présents qui expriment le sentiment de ne pas avoir été suffisamment informés pendant cette période de crise. Ce à quoi Mr FONLUPT répond qu'il avait été fait le choix de les cantonner au maximum au sein de chaque unité afin d'éviter les déplacements et risques de contagion et qu'il n'était pas possible de convoquer une réunion du Conseil de la vie sociale à ce moment-là. Il reconnaît qu'il aurait pu organiser une meilleure diffusion de l'information vis-à-vis des résidents. Par contre, cela a été fait pour les familles par voix de messages internet réguliers.

De plus, le personnel infirmier tenait également les résidents informés de ce qu'il se passait dans leur unité.

- Questions diverses

Les résidents évoquent les difficultés liées au manque de personnel ainsi que le changement de personnel trop fréquent. C'est une question récurrente au niveau du Conseil de la Vie Sociale. Mr FONLUPT évoque les difficultés de recrutement qui sont celles de tout le secteur des EHPAD et en particulier en ce moment de crise sanitaire.

Les résidents demandent si la salle d'animation pourrait être ouverte le dimanche afin de pouvoir bénéficier d'un espace ou se retrouver. Le Directeur accepte sous réserve de respecter les règles de distanciation et de précaution et sous réserve encore que la situation sanitaire au sein de l'établissement le permette. En effet l'évolution quasi constante de cette situation peut conduire à prendre aujourd'hui des décisions contraires à celles qui étaient en vigueur la veille. Il faut bien le comprendre, la situation est particulière instable et notre capacité de réaction doit être à la hauteur.

Les résidents demandent quel est le rôle du médecin coordonnateur et si on peut avoir contact avec elle ? Mr FONLUPT répond que bien sûr les résidents peuvent avoir contact avec Dr OLIVE qui est présente dans l'établissement les lundis, mardi, et vendredi après-midi. Elle a un rôle de coordination vis-à-vis de ses collègues médecins traitants qui interviennent au niveau de l'établissement, de s'occuper des admissions en donnant un avis sur les dossiers médicaux, de mettre en place des bilans d'entrées lorsque les résidents rentrent dans la maison, de mettre en place des formations vis-à-vis du personnel, d'élaborer et de rédiger des protocoles afin que l'ensemble des salariés travaille de la même façon et appliquent les mêmes directives. Elle est en charge du projet médical de l'établissement, est un interlocuteur dans ce domaine auprès des administrations (enquêtes, questionnaires, etc.)

Elle peut aussi intervenir en cas d'urgence auprès d'un résident, et dans le cadre de la récente crise, elle a été très présente et précieuse pour adapter et mettre en place toute notre organisation médicale.

Les résidents évoquent un besoin de communication sur leurs traitements et leurs résultats lorsqu'ils ont des examens médicaux. Mr FONLUPT leur rappelle que ces éléments leur sont propres et personnels et qu'ils peuvent tout à fait en demander la communication au service infirmier de l'établissement.

Une résidente demande s'il est possible pour elle en cette période de crise sanitaire d'aller dans la chambre d'une autre résidente, au sein d'une autre unité. Mr FONLUPT indique que cela est possible en respectant les gestes barrières et demande à ce que parmi ces gestes barrière, l'application de gel hydroalcoolique et la friction des mains soient régulières. A ce titre, de nombreux flacons sont disposés dans la maison et il recommande leur utilisation régulière.

Mr FONLUPT évoque également le maintien des visites en visio avec les animateurs. Et il annonce au CVS que, suite au départ de Loriane à la fin du mois d'août, une nouvelle animatrice a été recrutée et prendra son poste à compter du 1^{er} octobre, du mardi au samedi de façon à assurer des activités également tous les samedis.

Mr FONLUPT indique les modalités de visites qui ont été mises en place avec le recrutement d'une personne pour effectuer les visites et en assurer le bon déroulement. A ce propos il indique également la volonté des familles n'aillent pas dans les chambres des résidents car il a été constaté un irrespect des règles dans les chambres et que c'est pour cela que les visites sont préconisées sur la salle d'animation selon un horaire précis.

Les résidents souhaitent enfin revenir sur différents points liés aux repas : durée du service, remplissage des assiettes, chaleur des plats, etc. Mr FONLUPT en reparlera avec la cuisine, la diététicienne et les services concernés.

Pour terminer, Les résidents souhaiteraient voir le médecin plus souvent. Mr FONLUPT réexplique les règles par rapport à cela. Il n'y a pas suffisamment de médecin installé sur Lezoux. Que nous avons de plus en plus de difficulté à trouver les médecins pour les nouveaux résidents qui arrivent. L'équipe soignante de l'établissement permet déjà un premier filtre dans la demande des résidents par rapport à leur visite médicale. En conséquence, ce n'est pas possible de voir son médecin de façon régulière mais l'établissement dispose quand même d'infirmiers, auprès de qui il est possible de se manifester et d'indiquer les divers problèmes et troubles de santé.

Mr FONLUPT indique qu'il n'y aura pas cette année d'édition de citoyennage à cause de la crise du COVID. C'est regrettable mais c'est malheureusement impensable de réunir des résidents de différents établissements dans un espace commun.

**La Présidente,
Mme POINSON**